

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2016

PRESENTS : M. André DERORY Maire, Mme Agnès LAURENDON, M. Serge MARCOUX, M. Serge ADAMI, Mme Séverine CHAZELLE, Mme Françoise DEYGAT, Mme Audrey BESSAY, M. David BUISSON.

ABSENTS : M. Stéphane PRAJALAS, M. Julien CHAVAREN. M. Dominique BARTHOLIN.

Mme Audrey BESSAY présente une procuration de M. Dominique BARTHOLIN pour voter et prendre toutes décisions en lieu et place.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Serge ADAMI.

1) Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs.

M. le Maire présente les comptes de gestion et les comptes administratifs au conseil municipal.

Pour l'approbation des comptes M. le Maire quitte la salle.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Retour de M. le Maire dans la salle.

2) Affectation des résultats.

L'affectation des résultats est approuvée.

3) Vote des taux d'impositions.

Suite à l'étude des taux d'impositions des années précédentes il apparaît que depuis 5 années les taux de la commune non pas bougés, une légère augmentation de 2,5% ne paraît pas incongrue.

Vote à mains levées 5 pour l'augmentation 4 contre.

Augmentation approuvée.

4) Vote des budgets.

Budget communal

Fonctionnements Recettes : 464553,80 € Dépenses : 464553,80 €.
Investissements Recettes : 1331594,82 € Dépenses : 1331594,82 €.
Approuvés.

Budget eau

Fonctionnements Recettes : 82534.02 € Dépenses : 82534.02 €.
Investissements Recettes : 213958.64 € Dépenses 213958.64 €.
Approuvés.

Budget Lotissement.

Fonctionnements Recettes : 340455,99€ Dépenses : 340455,99 €.
Investissements Recettes : 441651,19 € Dépenses : 441651,19 €.
Approuvés.

5) Avenant n°1 lot 2 Mairie Entreprise Doitrand

Le plancher dessus la mairie ne pouvant pas porter un plancher collaborant est remplacé par un plancher monté sur poutre métallique et solives.

Soit 5480 € H.T. en moins et 9988,10 € HT en plus

6) Délibération.

Participation à l'USEP de 120 €

7) Débat sur l'acquisition fonds de commerce café BEAL.

Voir pour former une commission pour discuter de l'avenir de ce commerce, M. le Maire étant exclus de cette commission.

8) Débat pour les tarifs des terrains du lotissement :

Le tarif des terrains pourrait être revu à la hausse pour des raisons de TVA.
Décision reportée à plus tard.

9) Bâtiment MECHIN Bâtir et Loger

Demande de Bâtir et Loger pour que la commune rachète le bâtiment, en attente pour réflexion plus approfondie.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire remercie les personnes présentes.
Prochaine séance du conseil municipal vendredi 22/04/2016.